

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 03 - Juin 2020

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 03 - Juin 2020

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE
PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP
PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ
PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY
DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE
PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER
DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU
DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU
DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU
DR NIAMKEY AKA, MCU
DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE
DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN
DR COULIBALY DAOUDA
DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU
DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER
DR KOUAMÉ KHAN
DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE
DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 40 29 15 19 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ETHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

THÉMATIQUE :

“Le risque en Afrique”

1. ADJUÉ Anonkpo Julien ; KONAN Kouasi Frédéric (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
Sémiotique d’une ville “risquée” 08
2. Assonsi SOMA (Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso)
Vivre avec les déchets : pratiques et risques socio-environnementaux dans la ville de Ouagadougou au Burkina-Faso 22
3. Faloukou DOSSO (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
Raison communicationnelle et développement durable en Afrique noire : risques à prendre et à éviter 37
4. Kolo SILUÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
Le lévirat en zone rurale à Sirasso : une pratique à risque chez les populations analphabètes dans un contexte de VIH-SIDA 49
5. SORO Débégoun Marcelline (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire), Eliane Edoun DOSSOU (Université d’Abomey Calavi, Cotonou Bénin)
Grossesses en milieu scolaire en Côte d’Ivoire : pratiques sexuelles, facteurs de prise de risque et offre publique d’éducation génésique 64

VIVRE AVEC LES DÉCHETS : PRATIQUES ET RISQUES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU AU BURKINA-FASO

Assonsi SOMA
Université Joseph KI-ZERBO
(Ouagadougou-Burkina Faso)
somaas78@yahoo.fr

Résumé

La gestion et la valorisation des déchets dans les villes ouest-africaines notamment à Ouagadougou, constituent l'un des défis majeurs de la décennie en matière de réduction de la vulnérabilité urbaine. Mais, les dysfonctionnements des systèmes formel et informel de gestion engendrent une prolifération de déchets dans les espaces publics, avec des effets induits en termes de diffusion de maladies, de pollution de l'air, des eaux, de dévalorisation de l'image de la ville, comme l'a évoqué C. Honnet (2013, p.6).

De nos jours, la production de déchets dans la ville est estimée à 400 000 tonnes pour une population de 2 500 000 habitants (Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, 2018, p.63). Ceux-ci vivent avec les déchets et sans gêne dans la maison, dans ou devant la cour, les services, les étals de commerce, les débits de boisson ou les unités industrielles. Et pour « s'en débarrasser », lorsque ces déchets sont jugés encombrants selon la représentation qu'ils s'en font, les rues, les dépotoirs sauvages, les canaux et caniveaux d'évacuation des eaux pluviales, les trames vertes ou le système de brûlage sont les pratiques « prêt-à-porter ».

La vulnérabilité, les risques et les conséquences de telles pratiques sont sans doute énormes et facilement perceptibles sur les plans environnemental, urbanistique, sanitaire, social et économique (A. Soma, 2015, p. 212). A travers donc une approche socio-spatialiste, l'étude a pour objectif principal de cerner les connaissances et les pratiques de quelques citoyens de la ville de Ouagadougou en matière de perception, de gestion, de valorisation des déchets et de prise en compte des risques socio-sanitaires et environnementaux. Elle part de l'hypothèse selon laquelle les déchets sont plus vus comme des objets dévalorisant du cadre de vie dont il faut se débarrasser par tous les moyens, mais la réalité du terrain est loin du discours tenu.

Mots clés : Ouagadougou, déchets, gestion, risques, dévaluation/valorisation

Abstract

Waste management and recovery in West African cities, particularly in Ouagadougou, is one of the major challenges of the decade in terms of reducing urban vulnerability. However, the malfunctioning of formal and informal management systems leads to a proliferation of waste in public spaces, with induced effects in terms of the spread of diseases, air and water pollution, and the devaluation of the city's image, as mentioned by C. Honnet (2013, p.).

Nowadays, the production of waste in the city is estimated at 400,000 tons for a population of 2,500,000 inhabitants (Ministry of urbanism and human settlements, 2018, p.63). These people live with the waste and without embarrassment in the house, in or in front of the yard, services, stalls, drinking establishments or industrial units. And to "get rid of it", when this waste is considered cumbersome according to the way

it is represented, streets, unauthorized dumps, rainwater canals and gutters, green frames or the burning system are "ready-to-wear" practices.

The vulnerability, risks and consequences of such practices are undoubtedly enormous and easily perceptible in environmental, urban planning, health, social and economic terms (A. Soma, 2015, p. 212). Through a socio-spatialist approach, the main objective of the study is therefore to identify the knowledge and practices of a few urban dwellers in the city of Ouagadougou with regard to the perception, management and recovery of waste and the consideration of socio-sanitary and environmental risks. It is based on the hypothesis that waste is seen more as objects that devalue the living environment, which must be disposed of by all means, but the reality on the ground is far from the discourse held.

Keywords : Ouagadougou, waste, management, risks, devaluation/recovery

Introduction

L'urbanisation croissante des villes demeure un phénomène majeur et irréversible à l'échelle mondiale et surtout dans les pays en développement. Toutefois, malgré la volonté exprimée à travers les politiques urbaines pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la dynamique est loin d'y assurer les conditions d'un développement urbain durable. La problématique de l'assainissement et de la gestion des déchets reste une préoccupation partagée au regard des risques et des conséquences socio-environnementaux auxquels les citoyens sont exposés. Selon la Banque Mondiale (2012), citée par C. Honnet (2013), en 2011, environ 3 milliards de citoyens dans le monde ont généré environ 1,3 milliards de tonnes de déchets solides. Le coût de gestion de ces déchets est évalué à 205,4 milliards de dollars. Par ailleurs, à l'horizon 2025, environ 4,3 milliards de personnes habiteront en ville (+43%) et produiront 2,2 milliards de tonnes de déchets solides (+70%) pour un coût de gestion de 375,5 milliards de dollars (+83%). Une telle situation est alarmante pour une vision de développement urbain durable et assaini au profit des citoyens.

Dans les villes africaines, les pratiques de gestion des déchets liquides et solides contredisent largement les principes de prudence liés aux risques sanitaire, écologique et de développement durable, plus encore que dans les pays industrialisés (C. Le Jallé et al. 2002). En effet, de nos jours, dans la plupart des agglomérations urbaines des pays africains, la situation en matière de gestion et d'élimination des déchets est assez critique et tend même à se dégrader dans un contexte d'urbanisation croissante mal ou non maîtrisée. Certes, comme souligné par F. Chalot (2002), de tous temps et en tous lieux, la production de déchets est inhérente aux activités humaines, qu'elles soient domestiques, industrielles ou commerciales au sens large, mais il faut noter que leur gestion demeure une préoccupation majeure dans les villes africaines à tel point que l'on se demande si vivre avec les déchets est un fait acté et dont les risques sont ignorés ou banalisés. En effet, la gestion des déchets dans les pays en développement notamment en Afrique subsaharienne, bien que répondant aux mêmes enjeux territoriaux que dans les pays industrialisés, se caractérise par des modes de production, une perception ou une représentation, qui s'adaptent aux réalités socio-économiques locales caractérisées par le mépris, la méconnaissance, l'insouciance ou la pauvreté. Aussi, la faiblesse des moyens des municipalités laisse-t-elle une large place au secteur informel, peu ou non organisé et non régulé, comme souligné par C. Honnet (2013), qui tente tant bien que mal à évacuer et à valoriser les déchets liquides et solides produits.

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, fait face à la même problématique de gestion et de valorisation des déchets. Tantôt perçu comme dévalorisant pour certains, tantôt vu comme source de richesse pour d'autres, le déchet dans son ensemble constitue un paradigme de l'urbanité dans la ville de Ouagadougou. Tout compte fait, au regard de

la qualité dévalorisée du cadre de vie, le déchet semble ne pas faire bonne prestance dans la ville. Aussi, les risques sanitaires et environnementaux sont multiples et multifformes du fait de la mauvaise gestion des déchets dans la ville.

Cette situation suscite une réflexion pour mieux questionner le phénomène sur plusieurs plans. Certes, plusieurs études sur la production des ordures ménagères à Ouagadougou ont été menées sous différents angles, mais le présent article interroge les aspects suivants : (i) Quels sont les types de déchets produits dans la ville et qui en sont les producteurs ? (ii) Comment ces déchets sont-ils perçus ou représentés, gérés, évacués et valorisés ? (iii) La dimension du risque multi-facette est-elle explicitement prise en compte dans la production et la gestion des déchets ? (iv) Comment donner une plus-value aux déchets dans une vision de développement durable et sain de la ville ?

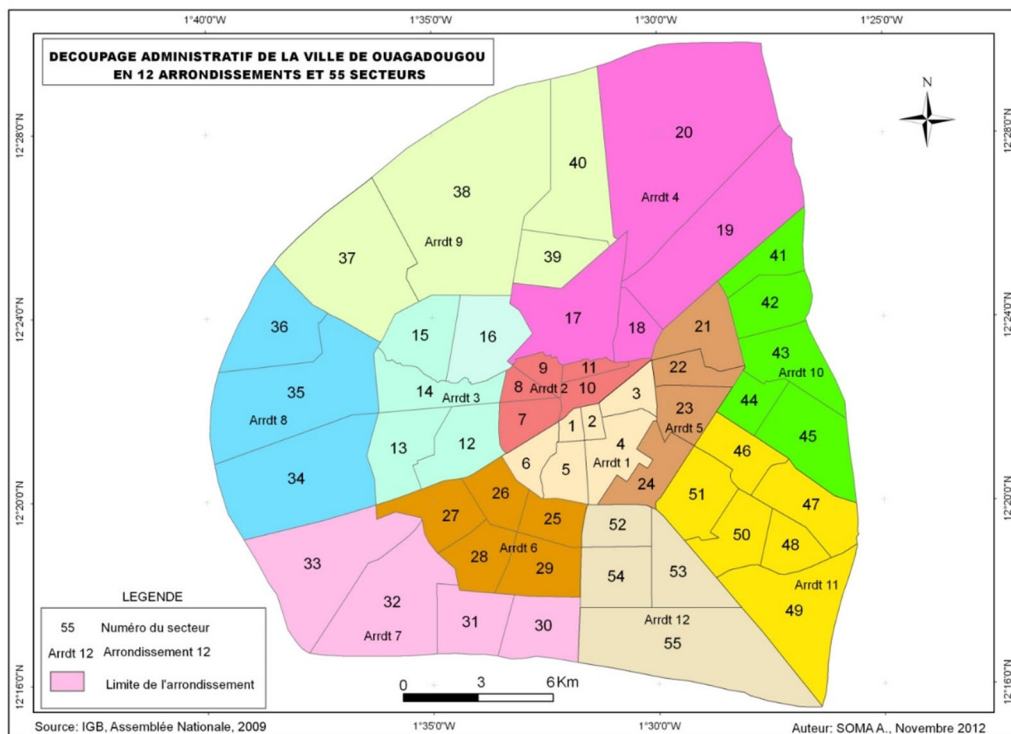
Les axes majeurs de la réflexion sont ainsi définis : (i) les types de déchets produits dans la ville et les différents acteurs producteurs, (ii) la perception ou la représentation de la gestion, de l'évacuation et de la valorisation des déchets, (iii) la prise en compte des risques socio-sanitaires et environnementaux liés aux déchets et (iv) les déchets comme source de richesses incommensurables dans la ville de Ouagadougou.

1. Zone d'étude, méthode et outils d'analyse

Ce point situe la zone de l'étude et la démarche méthodologique utilisée pour l'analyse.

1.1. Zone d'étude

Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso située au cœur de l'Afrique occidentale. La ville est située au cœur de la province du Kadiogo, elle-même située dans la région du Centre du Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 54 000 ha, soit 0,2% du territoire national, subdivisée en douze (12) arrondissements et cinquante-cinq (55) secteurs (confère carte).



Au recensement de 2006, la population était de 1 475 000 habitants. En 2019, la population est estimée à 2 500 000 habitants.

En termes d'infrastructures de gestion des déchets, la ville compte 35 centres de collecte réparties sur 12 zones dans la ville et un Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD).

1.2. Méthode et outils d'analyse

L'étude s'est proposée de cerner les connaissances et les pratiques de quelques citoyens de la ville de Ouagadougou en matière de gestion, de valorisation des déchets et de prise en compte des risques sanitaires et environnementaux. Elle part du postulat que les déchets sont plus vus comme des objets dévalorisant du cadre de vie dont il faut se débarrasser par tous les moyens, mais la réalité du terrain est loin du discours tenu.

Du fait de la nature des données à collecter, l'approche de la réflexion s'est basée sur trois éléments essentiels : (i) une revue de littérature à travers la recherche documentaire pour la collecte des données primaires sur le champ d'étude ; (ii) une collecte des données secondaires faite de manière participative à travers des enquêtes menées à partir d'un questionnaire et des entrevues auprès de différents acteurs ; (iii) des observations directes sur le terrain et des prises de photographies pour mieux appréhender l'état des lieux des déchets.

L'échantillon démographique pour les enquêtes et les entrevues a concerné au total 100 personnes choisies de façon aléatoire. Trois catégories d'acteurs ont été ciblés à cet effet : les ménages et les services publics (pour la production, le stockage et l'évacuation) soit 80 personnes, les entreprises privées (pour la pré-collecte et la collecte) au nombre de 10, les autorités municipales (qui sont supposés appliquer la stratégie de gestion des déchets) au nombre de 10. Quant à l'échantillon spatial, il a porté sur trois arrondissements périphériques (9, 10 et 11) moins dotés d'équipements de collecte et deux arrondissements centraux mieux viabilisés (1 et 2) sur les 12 arrondissements que compte la ville.

Les données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel MS Excel pour la production des illustrations graphiques, par croisement ou recoupement des données. Quant à la spatialisation de la zone d'étude, la représentation cartographique a été faite à travers le logiciel ArcGIS 10.4 sur fond de carte.

2. Résultats de l'étude

Le développement des différents axes de recherche définis a permis d'avoir les résultats de l'étude.

2.1. Typologie et caractérisation des déchets

Il existe plusieurs acceptions du terme déchet, selon l'angle d'appréciation. Etymologiquement, le mot « déchet » tire sa substance du verbe « déchoir » qui traduit la diminution de valeur d'une matière ou d'un objet jusqu'au point où il devient inutilisable en un lieu et en un temps donné (Pichat, 1995 cité par B. C. A. Nikiema, 2012, p.11). Vu dans ce sens, le déchet porterait l'idée de déchéance, de chute. Selon Rey (1992a et b) cité par M. R. Bangoura, (2017, p.132), cette dévaluation du déchet est liée à des paramètres comme la saleté, la souillure ou la puanteur.

D'un point de vue social, le déchet est présenté dans les travaux de certains sociologues, à partir de son rapport avec la société. Selon Cortel et Le Lay (2011) cités par M. R. Bangoura (2017, p.135), le déchet se présente comme le résultat d'un « processus d'abandon par lequel l'objet passe de la propreté à l'impropre et perd ainsi sa valeur d'usage, si ce n'est sa valeur d'échange ». Le déchet est aussi le produit du comportement humain. Il reste ainsi lié à l'homme et révèle ce qu'il est. Ainsi, à travers les déchets, on peut imaginer les modes et les niveaux de vie des populations. C'est ce

que semble confirmer Gouhier, (1999) cité par M. R. Bangoura (2017, p.135) lorsqu'il écrit que « l'étude des déchets permet de comprendre la façon dont les gens vivent et s'acquittent de leurs fonctions vitales (alimentation, santé) et culturelles (loisirs) ou professionnelles... ». L'effet pervers reste la dévaluation de l'espace de vie.

Selon le sens économique du terme, un déchet est défini comme un objet ou une matière dont la valeur économique est nulle ou négative pour son détenteur, à un moment et dans un lieu donné et pour s'en débarrasser, le propriétaire devra payer un prestataire pour son enlèvement ou s'en charger lui-même (Sané 2002 ; Kofoworola 2007 cités par K. A. N. Topanou, 2012, p.7). Cette définition de la nullité de valeur est relative car les déchets des uns sont les matières premières des autres voire des biens pour d'autres personnes ou communautés (K. A. N. Topanou, 2012, p.7).

Dans l'acception géographique, le déchet est vu comme un objet géographique. En effet, plusieurs auteurs évoquent la dimension géographique que recouvre le concept de déchet. Gouhier (1999) cité par M. R. Bangoura (2017, p. 137) dans ses travaux, démontre la différenciation spatiale des déchets et met en rapport le lieu, le type d'habitat et la caractérisation du déchet à travers son propos « montre-moi ta poubelle, je te dirais qui tu es ! ». Aussi, l'auteur étudie-t-il la connexion entre les systèmes sociaux (population, origine ou niveau social, comportement) et les déchets (nature, production) d'une part et les implications de cette connexion dans l'espace, d'autre part. Il souligne ainsi que la désignation négative des espaces réceptacles d'objets abandonnés de manière sauvage ou dans le cadre d'un traitement organisé, fait alors des déchets des « marqueurs négatifs de l'espace ». L'auteur montre que les déchets sont des objets géographiques du fait qu'ils sont des produits sociaux capables de constituer des territoires, comme souligné par M. R. Bangoura (2017, p.138).

En somme, le déchet est tout objet que le propriétaire destine à l'abandon ou dont il s'en débarrasse à un moment donné. Selon Tini, 2003 et Aloueimine, 2006 cité par K. A. N. Topanou, 2012, p.10), il existe différentes classifications des déchets suivant leur origine (ménages, industrie, exploitation industrielle, débit de boisson, administration publique ou privée, biomédicale, etc.), la nature physique ou du danger qu'ils présentent à l'Homme ou à son environnement : solides (plastique usé, feuilles mortes, papier, verres, bouteilles cassés, bouses d'animaux), liquides (boue de vidange, eaux sales de vaisselle, de lessive, urines, excréments) et gazeux.

2.2. Production et perception des déchets dans la ville

Il s'agit là de cerner la caractérisation, la quantification, la perception et les risques associés à la gestion des déchets de façon générale à Ouagadougou.

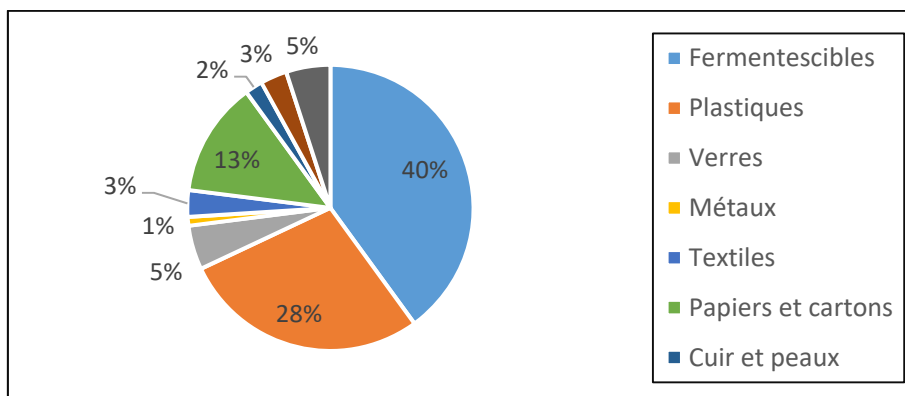
2.2.1. Caractérisation, quantification et mode d'évacuation des déchets

Selon la Mairie de Ouagadougou (2010), la production des déchets dans la ville, tous genres confondus, était estimée à 0,54 kg par personne et par jour. Ainsi, en 2009, la production journalière de déchets avoisinait 300 000 tonnes pour une population de 1 500 000 habitants. De nos jours, la production de déchets est estimée 600 000 tonnes pour une population d'environ 2 500 000 habitants (Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, 2018, p.63). Cette production tient compte des facteurs endogènes et exogènes en l'occurrence les caractéristiques socio-économiques et urbanistiques des milieux générateurs de ces déchets (secteurs de haut, moyen ou bas standing) et les variabilités saisonnières (saison sèche ou humide).

En termes de caractérisation, il ressort que les déchets domestiques, administratifs, industriels et ceux liés aux activités économiques, sont les plus courants et sont composés des matières plastiques (4%), en papiers et cartons (5%), inertes (6%), organiques (34%) et fines (51%).

Selon nos enquêtes menées auprès de différentes personnes dans les secteurs d'enquête de la ville, les types de déchets produits se présentent comme suit :

Graphique n°1 : Typologie des déchets produits par les personnes enquêtées



Source : SOMA A., enquête, février 2020

Le graphique laisse entrevoir que les déchets fermentescibles issus des rejets de cuisine à savoir les restes de légumes, de nourriture, les eaux usées sont les plus produits, soit 40%. Les déchets plastiques suivent avec une production de 28% et les déchets de papiers et cartons viennent en troisième position avec 13% de production. Les déchets les moins produits sont constitués des verres, des feuilles mortes (5%), des cendres, des textiles (3%), des cuirs et peaux (2%) et enfin des métaux (1%).

Suivant le standing (bas, moyen, haut) de l'habitat des zones enquêtées, la production diffère. La situation est présentée dans le tableau suivant :

Tableau : Typologie des déchets produits selon le niveau de standing de l'habitat

Types de déchets	Proportion selon le type d'habitat		
	Bas standing (quartier spontané)	Moyen standing (quartier populaire)	Haut standing (quartier résidentiel)
Fermentescibles	12	25	63
Plastiques	14	64	22
Papiers et cartons	9	18	63
verres	8	16	76
Métaux	27	38	35
Textiles	39	24	37
Cendres	76	20	4
Feuilles mortes	28	50	22
Cuir et peaux	61	31	8

Source : SOMA A., enquête de terrain, février 2020

Les verres, les papiers et cartons, les fermentescibles constituent les déchets les plus importants observés au niveau des quartiers résidentiels. Ils représentent près de la moitié de la quantité totale des déchets. Cette forte proportion pourrait s'expliquer par le fait que les résidents de ces quartiers ont un niveau de vie élevé et plus axé sur la consommation de ces genres de produits. Par contre, dans les quartiers à bas et moyen standing, les déchets les plus constatés sont les cendres, les cuirs et peaux, les textiles,

les métaux et les feuilles mortes. En raison des moyens financiers souvent limités de la plupart des résidents de ces quartiers, ceux-ci semblent consommer toute nourriture à portée avant qu'elle ne pourrisse. Quant aux plastiques et aux verres, ils sont plus conservés longtemps pour en faire des usages multiples contrairement à l'usage unique constaté dans les quartiers de haut standing.

En termes d'évacuation et de gestion des déchets, plusieurs modes sont utilisés depuis les années 1960 (Commune de Ouagadougou, 2010, p. 14). En effet, d'une régie municipale (entre 1958 et 1968) à l'ouverture d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) en 1991 devenu Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) et la mise en œuvre effective du Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD) en 2005, on est passé par la gestion centralisée au niveau de l'Etat entre 1986 et 1991 à la gestion partagée entre les opérateurs privés et la municipalité depuis 1991. Depuis 2005, le système proposé articule trois phases principales d'évacuation et de gestion des déchets qui font intervenir des acteurs différents. Il y a d'abord la pré-collecte (1) qui est assurée par des Petites et moyennes entreprises (PME) ou des associations privées appelées Groupement d'Intérêt Economique-(GIE). Elles s'occupent de ramasser les ordures des ménages et dans la rue (même si cette dernière opération n'est pas courante). Elles les transportent ensuite au moyen de charrettes à traction asine ou de tricycle dans des centres de collecte (au nombre de 35 réparties sur 12 zones dans la ville). Ensuite, la collecte (2) désigne le transport des centres de collecte vers le CTVD situé à Polesgo à une dizaine de kilomètres au nord du centre-ville sur une superficie de 70 hectares. Enfin, le traitement et la valorisation (3) des déchets est effectué au niveau du CTVD.

2.2.2. Perception des déchets produits dans la ville

Les déchets sont différemment représentés par les citoyens de la ville de Ouagadougou. En effet, ils sont tantôt perçus comme dévalorisant du cadre de vie par certains et tantôt présentés comme source de richesse par d'autres.

De la représentation des déchets en ville par les personnes enquêtées

Pratiquement, tous les ménages enquêtés assimilent les déchets aux saletés, à des objets nuisibles pouvant avoir des conséquences sur la santé de l'homme, la pollution de l'air et des eaux des cours d'eau, la dégradation des sols, les conflits de voisinage, etc. Ainsi, 10,2% des ménages enquêtés trouvent que leur quartier est propre, 22,4% des ménages le trouvent peu propre, contre 72,4% des enquêtés qui trouvent leur quartier sale.

Du mode de stockage et d'évacuation des déchets

Le stockage et l'évacuation des déchets semblent se faire selon le niveau de culture et de vie des citoyens. Suivant les zones enquêtées, il ressort que dans les quartiers pauvres (bas et moyen standings), le stockage des déchets se fait généralement d'abord dans un coin de la cour (à ciel ouvert), ensuite dans un seau usé ou un carton, transformé en poubelle et déposé devant la porte et enfin au bord de la rue en attendant d'être évacués soit par les opérateurs de collecte (si le ménage est abonné), soit par brûlis, soit par le vent ou les eaux de pluie (si le ménage n'est pas abonné). Par contre, dans les quartiers résidentiels, le stockage des déchets se fait directement dans des bacs à ordures ou dans des barriques avec fermeture, fabriqués pour servir de poubelles et installés hors de la cour, l'enlèvement étant assuré par l'opérateur à qui le ménage est abonné. Dans les locaux des services de l'administration, l'observation et les enquêtes de terrain ont permis d'entrevoir que les ordures constituées généralement de papiers, de cartons, de carcasses de matériels informatiques, de véhicules usagers, sont stockées pêle-mêle dans la cour et ce, pendant des années sans que personne ne songe à les évacuer.

De la valeur économique des déchets produits

Sur les 100 ménages enquêtés, les déchets ont une valeur économique selon 88,2% contre 12,8% des ménages qui pensent qu'ils n'ont aucune valeur. La valeur des déchets résiderait dans le fait qu'ils constituent une valeur nutritive pour les plantes et les champs à travers la production de compost (fumier) et certains peuvent être recyclés en des objets que l'on peut utiliser à nouveau (pavés, fournitures scolaires, décoratifs, poubelles, etc.). K. A. un citoyen enquêté, exerçant dans la récupération et la valorisation des déchets plastiques, s'est exprimé à ce sujet : « je vis exclusivement grâce à la poubelle depuis 2009. J'arrive à me faire des revenus de 100 000 à 250 000 francs CFA par an ; ce qui me permet de nourrir ma famille et de scolariser mes trois (03) enfants ».

Du niveau de connaissances de la réglementation de la gestion des déchets

L'organisation de la gestion des déchets est très peu connue par les citoyens enquêtés. Parmi les ménages abonnés enquêtés, le fait de payer mensuellement 1000 à 2000 francs CFA pour l'enlèvement des déchets a permis à 91% d'entre eux de connaître le système de gestion des déchets à Ouagadougou (SDGD) contre 09% qui ne le connaissent pas. Par contre, au niveau des ménages non abonnés, 86% affirment ne pas connaître le système de gestion des déchets dans la ville contre 14% qui le connaissent mais qui ont décidé de ne pas s'abonner à une entreprise de collecte des déchets ménagers. Tout compte fait, la connaissance du SDGD par les ménages (abonnés et non abonnés) se limite à l'idée de quelques aspects visibles du fonctionnement du système sur le terrain : balayage des rues par la brigade verte (mise en place par la municipalité constituée de plus de 2000 femmes), des femmes organisées en associations qui ramassent les ordures dans les ménages, présence de centres de collecte dans les secteurs ou quartiers.

2.2.3. Risques socio-sanitaires et environnementaux liés aux déchets

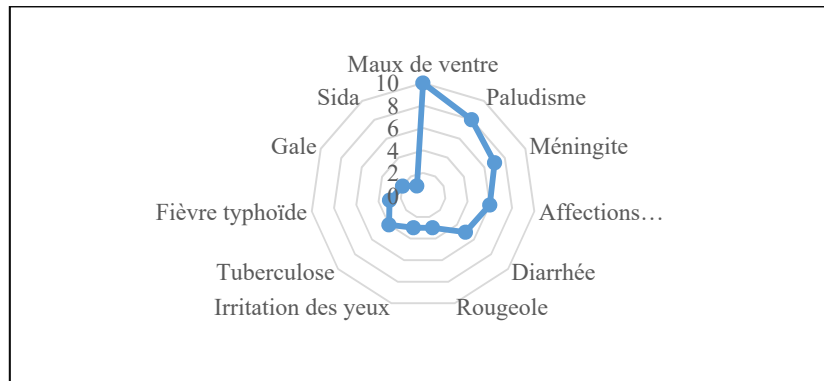
Plusieurs travaux établissent un rapport entre une mauvaise gestion des déchets, la qualité de l'environnement, la santé de la population et les risques associés. Pour l'OMS (2007) cité par J-P. Bonkougou (2017, p.4), le risque est défini comme le produit de la probabilité d'occurrence (ou survenance) d'un événement indésirable et de la gravité des dommages. Les risques sanitaires et environnementaux peuvent être classés en cinq (05) catégories : les risques traumatiques, les risques infectieux, les risques chimiques, les risques d'incendies ou d'explosion et les risques radioactifs.

A Ouagadougou, le mode de stockage, d'évacuation et surtout la prolifération de décharges sauvages et non contrôlées est devenue une réelle menace pour la santé, le « vivre ensemble » des populations et l'environnement.

Les risques socio-sanitaires

De la confrontation de la perception et du vécu des personnes enquêtées, il ressort que les déchets engendrent des risques et de nombreuses maladies. Plusieurs cas de maladies dues au contact avec les ordures ont été énumérées par les enquêtés, allant des plus bénignes aux plus graves, comme présentés sur la toile suivante.

Graphique n°2 : Hiérarchisation des maladies évoquées par les personnes enquêtées



Source : SOMA A., enquête, février 2020

La hiérarchisation, avec la définition de critères allant de 0 à 10, issue des cas de maladies dues aux déchets par les personnes enquêtées permet de constater que les maux de ventre (32), le paludisme (28), la méningite (22) sont les plus exprimées. Les affections respiratoires notamment la toux, la bronchite, le rhume (11), la diarrhée (08) sont citées en deuxième position, suivie de la tuberculose (04), la rougeole (03), l'irritation des yeux (03), la fièvre typhoïde (03). La gale ou le cancer de peau (02) et le sida (1) sont très peu cités mais on note un cas malheureux de contraction du virus du sida évoqué par le frère de O.M enquêté, suite à une piqure par un objet métallique infecté dans une décharge sauvage au secteur n°44 de la ville.

Les causes de ces risques sont multiples et sont essentiellement dues au mauvais stockage des déchets et leur évacuation. En effet, les substances comprises dans les déchets sont susceptibles d'engendrer des effets néfastes ou des atteintes à la santé humaine. Lorsqu'ils ne sont pas bien gérés, ils attirent les animaux tels que les chiens errants, les chats, les rats, les souris etc., des insectes nuisibles comme les moustiques, les mouches et les cafards qui se retrouvent encore dans les maisons et les bureaux. Comme l'a souligné Diabaté (2010) cité par M. R. Bangoura, (2017, p.92) : « ces animaux constituent le facteur dominant de création de nids de production des vecteurs offrant des conditions bioécologiques favorables au développement de germes pathogènes (virus, bactéries, parasites) responsables de nombreuses maladies.

Les risques environnementaux

La gestion des déchets est un problème crucial auquel le monde est confronté dans le cadre de la protection de l'environnement. En effet, les risques de rejet des déchets sur l'environnement sont multiples et multiformes. On peut citer entre autres :

La pollution chimique des ressources en eaux et ses effets domino

La gestion inefficace des déchets engendre des risques de pollutions chimiques pour l'environnement. Cette pollution chimique est d'origine organique, minérale ou métallique. Elle se fait généralement à travers les eaux de percolation qui sont en contact avec des déchets qui atteignent les nappes phréatiques ou les eaux de surface. Ainsi, comme évoqué par M. R. Bangoura, (2017, p.97), la pollution des eaux souterraines qui contribuent à l'alimentation en eau destinée à la boisson apparaît comme le résultat de l'infiltration et de la diffusion de lixiviats issus des déchets en sous-sol.

L'utilisation de ces eaux de mauvaise qualité physico-chimique et surtout bactériologique par la population comme eau de boisson ou pour d'autres fins

(irrigation, arrosage des champs maraîchers) constitue également un risque de contamination élevé. Selon Camara (2000) et Bangoura (2006) cités par M. R. Bangoura, (2017, p.90), l'utilisation de ces eaux généralement infectées par les ordures décomposées, des matières fécales, favorise la pollution des cultures maraîchères. Ainsi, consommer de telles cultures constitue une source de maladies d'origine hydrique (choléra, bilharziose, dysenterie, ...) pour l'homme.

Le déchet et ses effets négatifs dans l'air

L'une des pollutions auxquelles l'homme est le plus sensible est certainement la pollution atmosphérique. Certains déchets, du fait des gaz toxiques et polluants (méthane, gaz carbonique, oxyde d'azote, dioxyde de soufre) qu'ils dégagent, polluent sans doute l'air. Aussi, leur traitement par incinération dans des mauvaises conditions en milieu urbain contribue à la pollution atmosphérique. C'est le cas pratique du brûlage des ordures jetées dans la décharge sauvage du secteur 45 (quartier Karpala), à l'air libre où la fumée issue de la décomposition des déchets, se dégage à longueur de journée, exposant ainsi les riverains à des problèmes respiratoires, cardiovasculaires, des irritations des yeux, des mauvaises odeurs, etc.

Les déchets et la qualité urbaine

Les déchets rejetés tous azimuts ont forcément des incidences sur la qualité du cadre de vie urbain. Le mauvais stockage, l'évacuation non régulière, le non acheminement dans le centre de traitement, les méthodes et les outils archaïques utilisés, font que les déchets se retrouvent dans les rues, les réserves, les espaces verts, les parcelles, non aménagés, au centre-ville et en périphérie. Ces déchets en pleine ville offrent un spectacle désolant car ils dévalorisent le cadre de vie (qualité visuelle du paysage) en particulier et l'environnement en général.

Planche photographique : Etat des de la gestion des déchets dans la ville



Source : Soma A., février 2020

Une telle situation ternit également l'image de la ville aussi bien pour les citadins et surtout pour les visiteurs de passage pour un bref séjour. Par ailleurs, ces déchets contribuent à l'obstruction des caniveaux et ouvrages d'évacuation des eaux usées et pluviales. La situation est plus ressentie surtout pendant la saison des pluies avec des conséquences telles que les inondations provoquées par la remontée des eaux pluviales, la pollution des eaux souterraines et des eaux de surface. Le stockage anarchique des déchets dans les quartiers entraîne aussi le dégagement d'odeurs désagréables et incommodes aux populations environnantes.

Les risques d'incendies ou d'explosion

Certains produits chimiques explosifs voire inflammables sont mal stockés ou rejetés dans la nature à Ouagadougou. C'est le cas par exemple des conteneurs pressurés comme les désodorisants et les bombes aérosols d'insecticides. Or, la volatilité des solvants issue de ces produits constitue un risque majeur d'explosion, d'incendie et de pollution atmosphérique lors des manipulations ou de leur évacuation surtout par le système de brûlage. Dans les décharges sauvages installées dans les quartiers précaires et populaires comme Nioko 1, Karpala, Tampouy, Nonsin, où ces objets sont le plus rejetés, le système de brûlage est presque journalier, ce qui fait que les explosions sont très fréquentes dans ces zones pourtant très peuplées.

3. Discussions et analyse

Vivre avec les déchets nécessite une analyse approfondie pour mieux comprendre le comportement des citoyens à cet effet.

3.1. Vivre avec les déchets : des logiques contrastées et une urbanité ambiguë

De l'analyse de la gestion et de la perception des déchets dans la ville de Ouagadougou, il ressort que les déficits d'ordre organisationnel, technique et institutionnel, l'insuffisance des infrastructures et surtout le manque de civisme, poussent les citoyens à abandonner leurs déchets n'importe où. Or, l'abandon et le mauvais traitement de ces déchets engendrent des nuisances différemment appréciées.

3.2. Des pratiques et des logiques contrastées ou paradoxales

Pour de nombreux citoyens ouagalais, le déchet, il faut s'en débarrasser par tous les moyens de chez soi sans se soucier de sa destination finale après rejet. Mais une telle posture n'est pas partagée par tout le monde. Une femme enquêtée, riveraine d'un bac à ordures au quartier Zone 1, fustige ce mépris en ces termes : « je constate dans le comportement des ouagalais que l'essentiel, c'est de se débarrasser de leurs ordures. Peu importe l'endroit et les risques sur leur propre santé et celle des autres ».

Aussi, le comportement des citoyens face à la gestion des déchets laisse entrevoir une distinction nette entre espace privé et espace public. En effet, l'espace privé fait plus l'objet d'attention que l'espace public qui est perçu comme « n'appartenant à personne ». L'espace public est l'objet d'un « laissez-aller » où on serait libre d'y jeter les ordures au hasard sans être inquiété ou gêné.

Par ailleurs, la cause de l'insalubrité, malgré la présence de bacs à ordures dans les quartiers, est toujours pointée sur les autres et non sur soi-même. En effet, même si les citoyens s'accordent à évoquer les nuisances créées par la présence du bac à ordures à proximité de leurs lieux d'habitation, très peu des personnes enquêtées ne font pas le lien entre leurs propres pratiques de stockage et d'évacuation des déchets et les nuisances qu'elles peuvent engendrer ou accentuer. La faute est toujours rejetée sur les autres. M. K habitante du quartier Wemtenga dont la cour est un peu éloignée du bac à ordures, argumente ainsi : « si vous voyez que les bacs à ordures et leurs alentours sont sales et puents, c'est dû en grande partie au fait que les femmes riveraines de ces bacs, qui généralement ne sont pas abonnées à un service de ramassage, se cachent nuitamment pour y jeter leurs ordures, les eaux sales, les défécations des enfants ; cela indispose tout le quartier et les autorités ne font rien pour les sanctionner ».

Par ailleurs, on note l'opposition de certains citoyens quant à l'implantation d'un bac à ordures, à proximité de leurs habitations, car jugé dévalorisant ou source de nuisance ou de danger. Ce même constat est fait par K. A. N. Topanou (2012, p.35) lorsqu'il évoque le phénomène NIMBY ou "Not In My Back Yard" développé en Amérique du

Nord, littéralement traduit en français par « Pas dans mon arrière-cour ». Ce phénomène recouvre au départ le refus des riverains de voir implanter une infrastructure gênante dans leur environnement proche, craignant par exemple sa dégradation, sans pour autant remettre en question l'utilité de cette infrastructure, pourvu qu'elle s'installe ailleurs. Dans la ville de Ouagadougou, de telles prises de positions paradoxales témoignent des difficultés que les pouvoirs publics ont à concilier un mode de vie produisant des quantités croissantes de déchets, avec la nécessité de leur gestion.

3.3. Une urbanité ambiguë

La ville de Ouagadougou, tout comme la majorité des villes africaines, abrite de nombreuses décharges sauvages installées sur des terrains communaux (espaces verts, réserves administratives) et sur des sites choisis au hasard sans aucune étude préalable d'impact environnemental et sanitaire au vu et au su des autorités municipales. Face à l'implantation de ces décharges sauvages, les actions des autorités municipales ne se limitent souvent, qu'à l'apposition d'une plaque d'interdiction de dépôt des ordures sans aucune veille territoriale et partant sans sanction pour les contrevenants. Ce manque d'interventions et de sanctions de la part de l'autorité, appuyé par l'insuffisance des bacs à ordures dans les quartiers, reconforte les pratiques inciviques de certains citoyens qui rejettent les ordures directement dans les rues, dans les caniveaux ou dans les décharges sauvages. Il ressort cet argumentaire : « comment se débarrasser de ces ordures s'il n'y a pas suffisamment de bacs à ordures et des centres de collecte à proximité dans les quartiers ? Il faut forcément en créer ! » Ainsi, comme souligné par K. A. N. Topanou (2012, p.35), « Quand un endroit est sale, les gens n'ont aucun scrupule à y jeter toute sorte d'ordures. Et, tout se passe comme si la saleté appelle la saleté ».

Par ailleurs, bien que l'installation en grand nombre des bacs à ordures, des centres de collecte dans les différents quartiers de la ville soit exigée ou souhaitée par les citoyens, certains estiment être lésés quant à la proximité de ces équipements de leurs maisons, car ils sont exposés à toute sorte de nuisances et de dangers. En clair, certains riverains de bacs à ordures ou de décharges sauvages enquêtés, affirment que c'est parce qu'ils sont pauvres et faibles que la présence du bac ou de la décharge devant leurs cours leur est « imposée ». Aussi avancent-ils qu'on ne verra jamais des bacs ou des décharges sauvages devant la cour d'un « gourou ! » ou dans les quartiers résidentiels. Et entre quartiers populaires et quartiers résidentiels, l'urbanité face aux déchets s'exprime différemment. Se prononçant sur la propreté des quartiers résidentiels comme la Zone du Bois, Ouaga 2000, une habitante d'un quartier populaire et insalubre (Zangouétin) pense que « c'est une affaire de gens qui se comportent comme des blancs ! » et donc vivre avec les déchets ne signifie pas forcément qu'on est sale !

3.4. Valoriser les déchets à Ouagadougou : une richesse incommensurable

La valorisation des déchets constitue une opportunité à plusieurs niveaux.

3.4.1. Une lecture croisée sur la valeur des déchets dans la ville ouest-africaine

Les poubelles des ménages regorgent de richesses inestimables qui nourrissent directement ou indirectement de nombreuses personnes exerçant dans le secteur informel, soit plus de 2% de la population d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, d'après Gbedo (2010) cité par K. A. N. Topanou (2012, p.33). Selon toujours cet auteur, (2012, p.30), en gestion des déchets, la valorisation ou revalorisation (upcycling en anglais) est un ensemble de procédés par lesquels on transforme un déchet en apparence inutile en un nouveau matériau ou produit de qualité ou d'utilité avérée.

Valoriser un déchet, « c'est encore donner de la valeur à ce déchet ». Et comme l'a dit L. A. Lavoisier, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. ». Les déchets,

quoique dévalués dans l'ensemble par les citoyens ouagalais, constituent pourtant une énorme ressource économique s'ils sont effectivement valorisés.

3.4.2. La récupération et la valorisation matière pour faire des déchets une ressource et un pourvoyeur d'emplois

La récupération est une activité en pleine expansion dans les grandes villes du Sud à cause de ses retombées économiques : création d'emplois et de ressources, production de matières « premières » secondaires pour l'artisanat, l'agriculture, l'éducation, l'industrie (Toukara, 2015 cité par M. R. Bangoura, 2017, p.119). En effet, elle constitue un véritable créneau porteur si elle est effectuée en amont de la filière de gestion des déchets dans la ville.

A Ouagadougou, cette activité doit être encouragée par les autorités municipales, pour que les déchets puissent devenir une source locale de revenus à une catégorie de citoyens. Déjà en 1997, les opérateurs privés atteignaient presque 95 000 000 FCFA de revenus pour un taux de recouvrement des déchets compris entre 50 et 60% (S. Mas et C. Vogler, 2006, p.11). Pour la valorisation des déchets plastiques par exemple, environ une trentaine de femmes de la Brigade Verte s'efforcent, malgré les conditions de travail difficiles et le manque de moyens financiers, à traiter environ 4 tonnes de plastiques par mois, ce qui est à encourager. Leur travail est structuré de la manière suivante : (1) acheter les déchets triés à des récupérateurs pour 30 FCFA/kg ; (2) découper les plastiques en morceaux et les laver ; (3) procéder au broyage mécaniquement en grains et à l'ensachage dans des sacs de 30 kg ; (4) commercialiser les sacs à 500 FCFA/kg à diverses entreprises, dont Fasoplast, pour être fondus et recyclés.

Mais selon le CTVD de Ouagadougou, les déchets municipaux collectés sont en moyenne, mis en décharge à 50%, incinérés à 22% et recyclés ou compostés à 23% ; ce qui ne donne pas de plus-value à ces déchets. En cela, le projet « Moins de déchets, plus d'opportunités : l'économie verte au service des Micro, Petites et Moyennes Entreprises de la ville de Ouagadougou » lancé récemment par la commune en collaboration avec ses partenaires, mérite d'être salué. Sa mise en œuvre permettra non seulement de réduire les quantités de déchets jetés pêle-mêle dans la ville, mais aussi de créer plus d'emplois et d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

3.4.3. La valorisation organique des déchets par compostage

La valorisation organique par compostage est une sorte de pratique qui concerne les déchets biodégradables ou fermentescibles. Dans le CTVD, il existe une association de femmes qui récupèrent les déchets biodégradables pour produire du compost qu'elles ensachent et revendent avec les maraîchers à 6000 FCFA le sac de 50 kg. Cette activité doit également être soutenue par les autorités municipales en dotant ces femmes de plus de moyens financiers et matériels pour leur permettre d'augmenter leur productivité.

3.4.4. La valorisation énergétique comme mode de gestion des déchets

La valorisation énergétique est un mode d'exploitation des déchets par traitement thermique ou par méthanisation. Elle peut être envisagée dans le cadre de la production de l'énergie pour certains services publics ou privés comme le chauffage dans les hôpitaux, les fours à pain. Le CTVD de Ouagadougou peut par exemple développer cette technique au profit des centres de santé, des boulangeries et des cantines scolaires.

En somme, la valorisation des déchets permet de leur offrir une « deuxième vie ». Au-delà de cette vision, il est également nécessaire d'assurer une meilleure gestion de ces déchets afin de permettre aux citoyens de vivre dans un environnement salubre et décent.

Conclusion

La situation de l'insalubrité à Ouagadougou montre l'urgence d'apporter des solutions idoines pour rendre le cadre de vie sain et donner une image attractive à la ville. En définitive, les pratiques de gestion des déchets reposent sur des logiques d'urbanité contrastées qui sont dues en fait à la relativité même de la définition des déchets. En effet, la perception et les modes de gestion des déchets ont plus une connotation socio-culturelle à partir du moment où ce qui est déchet, sale ou propre pour les uns, ne l'est pas pour les autres. Cette relativité n'empêche pas de souligner que les responsabilités sont partagées quant à la qualité dévalorisant du cadre de vie par les déchets. Les comportements inciviques de certains citoyens (rejet des déchets dans les rues, les caniveaux, dans les réserves administratives ou dans les espaces verts) ne facilitent le maintien d'un cadre de vie décent. A contrario, l'insuffisance des équipements de collecte, de valorisation des déchets, n'encourage pas des changements de pratiques. Certes, la responsabilité des autorités municipales est très engagée afin de préserver la santé, l'écosystème et d'éviter plusieurs problèmes qui pourraient découler des dépôts d'ordures anarchiques que l'on constate dans la ville de Ouagadougou, mais il faut noter que les déchets, c'est aussi l'affaire de tous.

Aussi, comme l'attestent Chalmin et al. cités par M. R. Bangoura (2017, p.142), « la gestion des déchets est un des enjeux majeurs du génie urbain des décennies à venir », que les villes africaines en général et la ville de Ouagadougou en particulier, devront relever.

Références Bibliographiques

Atta Koffi, Gogbé Téré, Kouassi Patrick Juvet, *Problèmes environnementaux et risques sanitaires dans les quartiers précaires d'Abidjan : cas de Yaosehi dans la commune de Yopougon*, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, 10 p.

Bangoura Marie Rose, 2017, *Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry (Guinée)*, thèse de doctorat unique en géographie et aménagement, Université de Toulouse Jean-Jaurès, LISST-Dynamiques rurales, 560 p.

Bonkougou Jean-Paul, 2017, *Evaluation des risques sanitaires et environnementaux liés à la gestion des déchets biomédicaux : cas du Centre Médical avec Antenne chirurgicale Paul VI à Ouagadougou*, Mémoire de Master II en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Institut 2IE, 87 p.

Chalot Francis, 2002, De l'amont vers l'aval : l'émergence d'une filière de gestion des déchets adaptée aux villes africaines, in *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, Programme Solidarité Eau (PS-Eau), Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), pp. 45-69

Commune de Ouagadougou, janvier 2010, Réactualisation des données sur la problématique de la gestion des déchets dans la commune de Ouagadougou, Ouagadougou, PSRDO-CER, rapport d'analyse, 55 p.

Le Jallé Christophe et al., 2002, *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, Paris, Programme Solidarité Eau (PS-Eau), Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), 192 p.

Meunier-Nikiema Aude, septembre 2007, *Géographie d'une ville à travers la gestion des déchets Ouagadougou (Burkina Faso)*, Mappemonde, INSS/CNSRT, 23 p.

Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (MUH), 2018, Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga, horizon 2025, version révisée, volume 1, 219 p.

Nikiema Constantin Adama, 2012, *Déchets plastiques à Ouagadougou : caractérisation et analyse de la perception des populations (Burkina Faso)*, Mémoire de Master II en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Option, environnement, Institut 2IE, 62 p.

Ouédraogo Salamata, 2002, *La gestion des ordures ménagères à Ouagadougou*, Mémoire de Maîtrise en Géographie, option urbaine, 127 p.

Soma Assonsi, 2015, *Vulnérabilités et résiliences urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou*, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, Thèse unique de Doctorat en Géographie, Département de Géographie, Laboratoire Dynamique des espaces et sociétés, 422 p.

Sory Issa, 2009, *Gestion des déchets solides et risques sanitaires en milieu urbain*, Mémoire de Master de Géographie, Burkina Faso, Université de Ouagadougou, Département de Géographie, 65 p.

Topanou Kwési Attindékoun Nikita, 2012, *Gestion des déchets solides ménagers dans la ville d'Abomey-Calavi (Bénin) : Caractérisation et essais de valorisation par compostage*, Thèse de Doctorat, Spécialité Chimie de l'environnement, chimie des déchets, Universités d'Abomey-Calavi du Bénin et d'Aix-Marseille de France, 194 p.

Traoré Maïmouna, *Perceptions et gestion des déchets issus de l'espace habité à Ouagadougou*, communication à l'ICoTEM-Université de Poitiers, 11 p.